Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 40 (1981)

Artikel: L'Atlas Linguarum Europae : "Eclair"

Autor: Tuaillon, Gaston

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-31326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

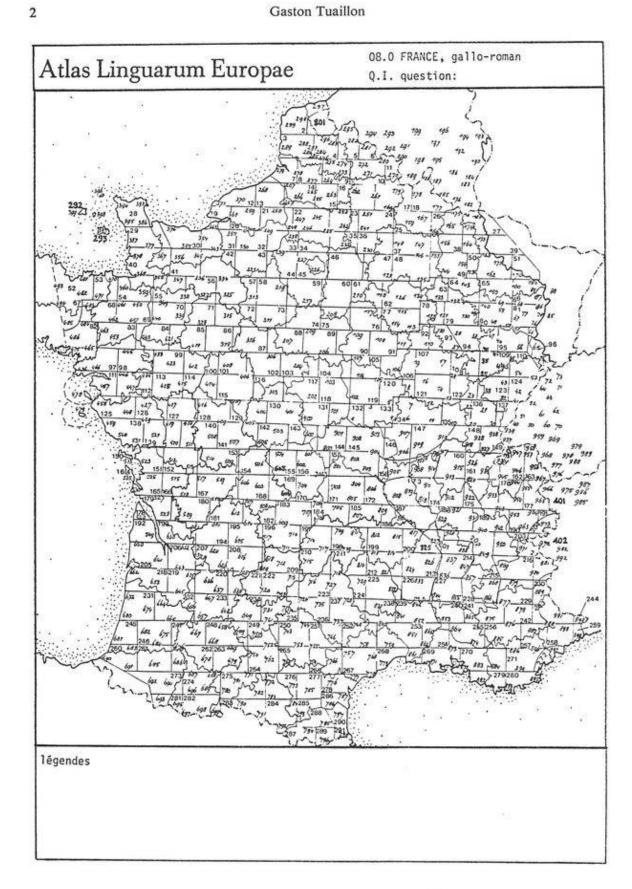
L'Atlas Linguarum Europae: «Eclair»

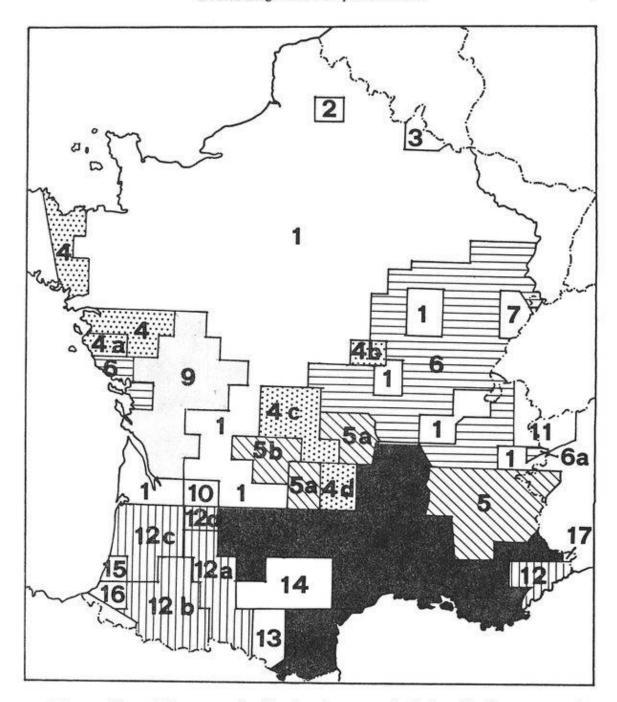
Quand, en 1971, les dialectologues de Nimègue, regroupés autour de M. Weijnen, ont demandé à leurs collègues des différents pays d'Europe de participer à l'entre-prise de rassemblement de données dialectales sur l'ensemble du continent européen, les organisateurs demandaient aussi à chacun de proposer une méthode pour la collecte des données. L'un d'eux, Ernest Schüle, a répondu que pour les domaines linguistiques déjà bien enquêtés, comme la Suisse Romande par exemple, il fallait plutôt adopter une méthode qui consisterait, non pas à choisir une fois pour toutes, c'est-à-dire pour toutes les cartes, quelques points de sondage, mais à découper l'espace en cases, dans lesquelles on choisirait la donnée la plus importante numériquement ou la plus significative, de telle sorte que l'ensemble du domaine linguistique soit représenté de la façon la moins aléatoire possible et que toutes les connaissances dialectologiques déjà engrangées servent d'assise au nouvel atlas.

Les deux méthodes ont été acceptées par les organisateurs, le choix de quelques points de sondage pour lesquels on fournirait des listes complètes de réponses au questionnaire et la méthode que préconisait Ernest Schüle, celle des cases représentatives. La première avait l'avantage de la rapidité, car on pouvait fournir au secrétariat général et à l'organisateur des données brutes et non expliquées; la seconde méthode avait l'inconvénient d'être plus lente, car avant d'envoyer les données dialectales, il fallait d'abord analyser l'espace linguistique, expliquer toutes les formes et faire un choix judicieux. Les dialectologues du gallo-roman de France ont suivi les conseils d'Ernest Schüle. Pour ce recueil de mélanges, pourquoi ne pas l'honorer avec l'un des dossiers français pour l'Atlas Linguarum Europae, dossier qui a été établi selon la méthode des cases représentatives qu'il a préconisée? Voici donc l'un de ces dossiers, celui qui se rapporte à l'éclair d'orage; les dialectologues du galloroman savent que ce n'est pas le plus simple.

La France gallo-romane a donc été divisée en 285 cases (de 2 à 286, la case 1 étant celle du flamand de France) auxquelles s'ajoutent 5 cases pour le catalan de France (287 à 291), deux cases (292 et 293) pour le normand des Iles de la Manche, territoire britannique, la case 301 qui représente le canton de Genève (autre conseil d'Ernest Schüle) et deux cases italiennes: 401 pour la Vallée d'Aoste (frpr.) et 402 pour l'occitan d'Italie. La carte vide publiée ici montre quel est l'outil de travail qu'il faut remplir, pour donner à l'ordinateur des données représentatives de l'ensemble du gallo-roman de France.

Les propositions faites s'organisent selon un code chiffré: le premier chiffre varie selon les différences lexicales; le second selon les différences morphologiques à l'intérieur de la même famille lexicale; le troisième, selon les variations phonétiques





notables, car il est évidemment inutile, dans les cartes lexicales, d'indiquer toutes les variations phonétiques régulières et répétitives. Toutes ces formes différentes (ici 29 formes réparties en 17 familles) se retrouvent dans la légende de la carte¹. Leur répartition dans l'espace est donnée à la fois par la carte qui visualise les faits et par la liste des numéros de cases qui permettent de transférer les données dans le programme.

¹ Sur laquelle, pour simplifier la présentation, seul le premier chiffre a été conservé, les deux autres étant, selon les cas, supprimés ou remplacés par une lettre.

1

Légende de la carte

```
1.1.1. un éclair ou une «éclaire»
 2 =
        2.1.1. [ekl'it] fém.
 3 =
        3.1.1. un «allumoir»
 4 =
       4.1.1. [epàr] masc.
 4a = 4.2.1. [epar'yr] fém.
       4.3.1. [parnifj'a:] masc.
 4b = 
 4c =
        4.4.1. [eparn'αdɔ] fém.
 4d =
        4.5.1. [esparn'idə] fém.
 5 =
        5.1.1. [el'yse] masc.
 5a =
        5.2.1. [elys'ado] = fém. / [lyf'ado] fém.
 5b =
        5.3.1. re + idem > [arly / ada] fém.
        6.1.1. [el'ydo] masc.
 6 =
        6.1.2. al'ygio.
 6a =
 7 =
        7.1.1. [el'yz] fém.
 8 =
        8.1.1. [egl'aus] masc. | [i λ'au] masc.
        8.2.1. [λaus'et] masc.
 8a =
 9 = 9.1.1. [elw'az] fém.
10 = 10.1.1. [lygr'é] masc.
11 = 11.1.1. [tsal'õ] masc.
12 = 12.1.1. [l'āmp] masc.
12a = 12.2.1. [lãmbr'et] masc.
12b = 12.3.1. [eslāmbr'et] masc.
12c = 12.3.2, [eslūmbr'ik] masc.
12d = 12.4.1. [estarãmbl'et] masc.
13 = 13.1.1. [dalf'i] masc. dauphin = «éclair»
14 = 14.1.1, [bel'et] masc.
15 = 15.1.1. [huz'il] masc. fusil = «éclair»
16 = 16.1.1. [[\text{\pimis}] masc. emprunt au basque.
17 = 17.1.1. [stral'ykæ] masc. mot ligure.
```

Comme ces 29 formes représentatives ont été choisies parmi les relevés qui, au nombre de 1500 environ, constituent l'ALF et les atlas régionaux publiés et quelquesuns des inédits, il faut d'abord analyser et classer les faits bruts de ces atlas. Les résultats de cette analyse sont condensés dans quelques notes rédigées à l'intention du secrétariat général, de ceux qui choisissent un système clair de symboles, de ceux qui sont chargés, au niveau du département de langues, de faire, par-dessus les frontières, le premier regroupement des formes semblables du domaine roman et enfin de ceux qui rédigent la légende d'accompagnement de la carte européenne.

Tels sont les principes qu'il faut suivre pour établir un dossier selon la méthode des cases représentatives. Le lecteur peut voir ce qu'une telle méthode donne pour un concept dont les désignations varient beaucoup, en gallo-roman du moins.

Atlas Linguarum Europae - ALE

Premier questionnaire – liste de formes de référence
--

08.0 / 013

Pays:	France (gallo-roman)		
Quest.	ECLAIR		
no.	fdr/fo	codes	
1.1.1.	ekl'er + fr. éclair (m. ou f.) note 1 +	2-8, 10-17, 19-51, 53-66, 68-79, 83-91, 97-105, 107, 115-119, 121, 129-132, 142-143, 146, 154, 161, 167-168, 174, 178, 181, 190, 192, 194-195, 204-206, 208-209, 292-293 (= G.B., Iles de la Manche).	
2.1.1.	ekl'it + (f.) éclistre, note 2 +	9.	
3.1.1.	alymw'ar + (m.) note 3 +	18.	
4.1.1.	ep'ar + (m.) afr. esparer «briller», note 4.1. +	52, 67, 82, 111–113, 126.	
4.2.1.	epar'yr + (f.) suffixe -ure, note 4.2 +	125.	
4.3.1.	parnifj'a: + (m.) note 4.3. +	133.	
4.4.1.	eparn'ado + (f.) suffixe -ATA, note 4.4 +	155–156, 169–170, 174, 184.	
4.5.1.	esparn'idə + (f.) suffixe -ITA, note 4.4 +	198, 211.	
5.1.1.	el'yse + (m.) note 5.1. +	201–203, 214–217, 228–230, 241, 402 (= Italie occitane).	
5.2.1.	elys'ad> + (f.) note 5.1.2. +	171–172, 185, 197, 210.	
5.3.1.	arlyf'adə + (f.) note 5.1.3. +	182–183, 196.	

Atlas Linguarum Europae - ALE

Premier	questionna	ire - 1	iste d	es formes	de	référence
T I OTTIVOT	dacomounting	***	TOTO CO	on rottition	40	TOTOTOTOO

08.0 / 013

Pays:	France (gallo-roman)		
Quest.	ECLAIR		
no.	fdr/fo	codes	
6.1.1.	el'ydo + (m.) note 5.2. +	80-81, 92-96, 106, 108-109, 120, 122-123, 134-138, 144-145, 147-151, 157-160, 162, 164, 173, 175-176, 188-189. 301 (= Suisse, Genève).	
6.1.2.	al'ygjo + (m.) note 5.2.1. +	191.	
7.1.1.	el'yz + (f.) note 5.3. +	110, 124.	
8.1.1.	egl'aus + (m.) note 5.4. +	186–187, 189–200, 212–213, 221–227, 234–240, 242–243, 252–256, 267–271, 279–280.	
8.2.1.	λaus'et + (m.) note 5.4.1. +	277–278, 285–291.	
9.1.1.	elw'az + (f.) note 5.5. +	114, 127–128, 139–141, 152–153, 165–166, 179–180, 193.	
10.1.1.	lygr'é + (m.) note 5.6.1.	207.	
11.1.1.	tsal'õ + (m.) note 6 +	163, 177 401 (Italie, Aoste).	
12.1.1.	<i>l'ãmp</i> + (m.) note 7 +	257–258, 272.	
12.2.1.	<i>lãmbr'et</i> + (m.) note 7.1. +	233, 248, 263, 275, 283.	
12.3.1.	eslãmbr'et + (m.) note 7.2. +	247, 261–262, 273–274, 281–282.	
12.3.2.	esl-ũmbr'ik + (m.) note 7.3. +	218–219, 231–232, 246.	

Atlas Linguarum Europae - ALE

Premier quest	ionnaire – list	e des formes	de référence
---------------	-----------------	--------------	--------------

08.0 / 013

Pays:	France (gallo-roman)	
Quest.	ECLAIR	
no.	fdr/fo	codes
12.4.1.	estarãmbl'et + (m.) note 7.4. +	220.
13.1.1.	<i>dalf'i</i> + (m.) note 8 +	276, 284.
14.1.1.	<i>bél'et</i> + (m.) note 9 +	250–251, 264–266.
15.1.1.	huz'il + (m.) note 10.	245.
16.1.1.	fæm'is + (m.) note 11 +	260.
17.1.1.	stral'yk α + (m.) note 12.	244.

ECLAIR

Références et notes

Ce dossier que j'envoie à l'ALE est une synthèse un peu trop simplifiée à mon sens. Je fournis pourtant le maximum de renseignements assurés et les explications les plus probables des formes. Si l'ALE doit être une comparaison des différentes situations linguistiques et non une juxtaposition mécanique de relevés bruts, choisis de façon aléatoire et présentés sans explication, le commentaire qui se dégage de ces notes pourra néanmoins servir au commentaire général, pour le domaine roman du moins.

Bibliographie

1° Göhri K., Die Ausdrücke für Blitz und Donner im Galloromanischen, Hambourg 1912. Etude dépassée, notamment sur tous les cas un peu complexes.

- 2º SCHÜLE E., Note explicative très intéressante et même essentielle pour la famille de LEUXOS ou LEUKOS/LOUKOS, dans: Glossaire des patois de la Suisse Romande, Lettre E, p. 256, sous l'entrée èludzi.
- 3° WARTBURG, W. VON, La fusion du grec, du gaulois et du latin en occitan, dans: Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie romanes, I, Strasbourg 1962, p. 10–11. Une carte d'éclair, p. 8 et 9. (Certains types sont, à juste titre, contestés par SCHÜLE).
- 4° TUAILLON G., Pour une nouvelle famille lexicale d'origine celtique, TraLiLi. 4, (1966) = Mélanges Gardette, p. 169-175. Tous les mots désignant l'éclair et contenant l'élément par se rattachent à cette famille signifiant «briller».
- 5° GARDETTE P., Atlas Linguistique du Lyonnais, 5, Commentaires, p. 483-484.
- 6° FEW

```
pour éclair: sous *EXCLARIARE 3, 274b;
pour «allumoir» sous ALLUMINARE 1, 74a;
pour 5.1.1. à 10.1.1.: sous *LEUXOS (gaul.) 5, 263;
pour [lugr'e]: sous LUCOR 5, 437;
pour [tsal'õ]: sous *CALINA 2, 92b;
pour [l'ãmp]: sous LAMPEIN (grec) 5, 145;
pour [dalf'i]: sous DELPHINUS 3, 35b;
pour [bel'et]: sous BELOS 1, 322.
```

Notes

- 1. Un éclair.
- 1.1. Il s'agit d'un déverbal (masculin ou féminin voir 1.2.) tiré du verbe *EXCLARIARE qui a donné afr. esclairier, fr. mod. éclairer. Ce nom qui tient la place du latin classique FULGUR (utilisé en français, pour désigner «la foudre») semble être un calque sémantique du substrat celtique. En effet les deux mots qui s'expliquent avec certitude par le substrat celtique (de *LEUXOS «clair, luisant» ou de *PAR «briller dans le ciel») étaient des termes motivés par l'idée de lumière; le verbe du latin populaire des Gaules *EXCLARIARE reproduit la même motivation avec le mot latin CLARUS.
- 1.2. Un éclair ou une éclaire? L'ALF note le plus souvent, en domaine d'oïl, des féminins. Il est souvent difficile aujourd'hui, même au cours des enquêtes, de préciser le genre grammatical d'un mot commençant par une voyelle qui s'emploie surtout au pluriel, contexte indifférent au genre.
- 1.3. Le mot est autochtone dans l'aire compacte du nord (au nord des départements de l'Indre et du Cher (cases 142-143). Au sud, il s'agit le plus souvent d'un apport du français, langue officielle. Le francisme éclair peut coexister avec un verbe d'origine différente. En plus d'un endroit, les deux synonymes, le fr. éclair et le dialectal d'une autre origine, ont été départagés du point de vue sémantique: le français éclair désignant «l'éclair d'orage» et le dialectal, «l'éclair de chaleur»; plus rarement l'inverse.
- 2. Une éclite. Mot expliqué par l'Atlas linguistique de la Wallonie, 3, p. 111 a, note 4: il s'agit d'un croisement lexical entre l'afr. esclair et le neerlandais glinster.
- Un allumoir. C'est la partie méridionale d'une aire essentiellement wallonne.
 L'ALCB élargit un peu l'aire des Ardennes françaises, telle que la signale le seul point de l'ALF. Voir Atlas linguistique de la Wallonie, 3, carte 15, p. 112.

- 4. Toutes les formes en 4... contiennent la racine PAR «briller (en parlant d'un astre)».
- 4.1. Le simple épar est sans doute le déverbal du verbe esparer au sens général de «briller» et spécifique de «faire des éclairs».
- 4.2. Le dérivé éparure est attesté dans une petite aire en Vendée (oïl, ouest).
- 4.3. La forme bourguignonne *parnifj'a*: contient sans doute l'élément PAR. Son explication complète demeure néanmoins difficile (oïl, Centre).
- 4.4 Il convient de distinguer les deux types. Le dérivé en [-'adə] < ATA est tiré d'un verbe en [-a] < ARE, le dérivé en [-idə] < ITA est tiré d'un verbe en [-i] < IRE-, de la conjugaison inchoative.
- 5. Les mots classés sous les catégories 5 à 10 (inclus) sont, sans aucun doute, tous apparentés, mais ils sont aussi tous très difficiles à expliquer de façon suffisante du point de vue phonétique. Il faut souvent partir d'un verbe (car ces noms sont tous des déverbaux), formé sur l'adjectif celtique *LEUXOS «blanc, clair, brillant» formé sur la base LEUC-, LOUC-; le x [ks] est nécessaire là où l'on observe le maintien de la sourde [s]. Ces verbes du latin des Gaules ex-Louxitare, *exleuxitare ont pu, à tout moment au cours de l'évolution, subir l'influence des mots latins LUCERE, LUCOR, LUCIDUS ou des mots romans qui les ont remplacés.

Une hypothèse très ingénieuse (Wartburg, 1962) établit un croisement lexical entre le grec eklampein et ces verbes, notamment dans la région de Marseille; d'où la base *eklauxiare.

D'autres complications viennent du fait que le préfixe peut être en latin Ex- ou AD-. Nous ne tenons pas compte ici de ces différences.

D'autre part, la 3° personne du présent de l'indicatif, la forme verbale de loin la plus utilisée, est un proparoxyton *EXLEUXITAT, avec un double traitement possible: a) amuïssement de la syllabe finale en occitan, et dans les régions immédiatement au nord: Dauphiné (frpr.). D'où un type [el'yse].

b) amuïssement de la voyelle post-tonique interne, après sonorisation de -T- en [-d-] d'où le type frp. [elivido].

Ces évolutions, qui sont complexes dès l'origine, puisque s'y mêlent des bases gauloises, grecques et latines, ont pu se compliquer encore par le fait des contacts entre les parlers. Je dégage six types principaux que je définis phonétiquement dans chacun des paragraphes suivants. Sur ce point, j'avance une analyse bien fragile, mais nécessaire, si l'on ne veut pas confondre toutes ces formes sous le même symbole.

- 5.1. Le type [el'ys-] est caractérisé par l'absence de palatalisation en début de mot et par une sourde à la fin du radical. S'explique par le a) ci-dessus. La voyelle initiale peut manquer.
- 5.1.2. Ce type peut être suffixé en ATA > ['adɔ].
 Dans ce dérivé la voyelle initiale peut manquer: [elys'adɔ] | [lyf'adɔ].
- 5.1.3. Le dérivé précédent peut être affecté du préfixe RE, qui donne à la suite d'une prothèse vocalique, des formes à initiale [ar-] [or-]. La chuintante [f] est la forme locale de [s].
- 5.2. Le type [el'yd-] s'explique par le b) ci-dessus. La palatalisation de [1] n'est pas pertinente pour l'origine du type, car dans la région frpr. où l'on rencontre ce type, la palatalisation d'une consonne est possible dans de nombreux contextes phoné-

- tiques. L'initiale peut manquer ou être [a]; la voyelle tonique peut être diphtonguée.
- 5.2.1. Le type précédent avec consonne finale de radical palatalisée et préfixe a- peut donner une forme assez différente et notable: [al'ygjo].
- Le type comtois [el'yz]- s'explique (Schüle, in GPSR.) par *EX-LUCIDARE. Ce déverbal est féminin.
- 5.4. Le type [egl'aus] issu de l'hybride greco-celto-latin *EKLAUXIARE (Wartburg, 1962). Ce qui distingue ce type, est le groupe gl ou la palatalisation du l qui peut s'ensuivre. La voyelle [a] s'est assez fréquemment conservée. Elle peut n'être plus prononcée, soit à cause de l'influence de LUCERE > luire ou par une simple monophtongaison. La voyelle initiale peut manquer.
- 5.4.1. La forme sans voyelle initiale peut être suffixée en -ITTUm > [et]. D'où $[\lambda aus'et]$ parfois [laus'et], et $[\lambda us'et]$ en catalan de France.
- 5.5. Le type poitevin [elwaz] s'explique (Wartburg 1962) par *EKLAUSIARE, hybride greco-celto-latin, où le préfixe est grec, ainsi que la voyelle A. De plus, pour expliquer la sonore finale, il ne faut pas de X = KS. Ce déverbal, comme cela est fréquent en domaine d'oïl, est féminin.
- 5.6. Le type [lygr'e] se rattache sans doute à cette grande catégorie lexicale. Il s'explique mal et occupe une place marginale. Il a subi l'influence des mots issus du latin LUCOR.
- 6. FEW 2, 92b sous *CALINA. Du verbe *CALINARE [tsalən'a] «faire des éclairs», on a formé un déverbal [tsal'e]. Cette forme est plus rare que la forme avec substitution de suffixe [tsal'o]. Parfois on observe un préfixe [etsal'o].
- Déverbal de l'occitan lampar «faire des éclairs» dont l'origine est le verbe grec lampein de même sens (FEW 5, 145b).
- 7.1. Même famille lexicale: le radical est allongé en [-r], consonne qui sonorise le [p] en [b]. Ce radical lambr- est suffixé par -ITTUm > [-et].
- 7.2. Le précédent préfixé en $\lceil es- \rceil > Ex$.
- 7.3. Le précédent avec deux modifications phonétiques notables.
- 7.4. La forme lambret avec les deux suffixes EX-> [es-] et TRANS-> [tra-]. D'où régulier qui serait *estralambret, vient la forme attestée, par suite de métathèse et attraction entre [r] et [l]: [estarāmbl'et].
- FEW 3, 35 b. Sous DELPHINUS «dauphin». Les Anciens croyaient que cet animal sautait autour des navires pour annoncer aux marins l'orage qui allait éclater. L'aire actuelle est uniquement montagnarde; elle a dû précédemment s'étendre jusqu'à la mer.
- 9. FEW 1, 322. Sous BELOS, nom gaulois du dieu tonnerre.
- C'est le mot fusil sous sa forme phonétique locale.
- Emprunt au basque. L'Atlas linguistique de Gascogne présente, dans un parler basque, la forme basque elle-même: [fim'iftə] et, dans quelques parlers gascons, la forme [fæm'is].
- Forme d'origine ligure (Italie). Déverbal de EX-TRANS-LUCARE. «Il fait des éclairs» se dit [stral'yka].

Les catégories qui vont de 5 à 10 et qui couvrent un vaste espace qui s'étend des Vosges (il y a même des attestations plus septentrionales, en Belgique) à la Méditerranée et des côtes méditerranéennes à celles de l'Atlantique à la hauteur de la Vendée, méritent un commentaire spécial, destiné aux romanistes qui se sont penchés sur le difficile problème qu'elles posent. Il s'agit des formes [el'yd] [el'yz] [elw'ido] [el'ysje] [el'ys] [ij'au] [yj'au] [el'aus] [egl'aus] [li'use] [l'ygre] [elw'az], etc. Toutes ces formes appartiennent à la même grande famille, mais elles ne sont pas les variantes phonétiques de la même base étymologique de départ; tant s'en faut! Le titre de l'article de Wartburg, cité dans la bibliographie, donne la dimension du problème: La fusion du grec, du gaulois et du latin en occitan. Il est nécessaire en effet de faire intervenir un adjectif gaulois *LEUXOS construit sur la base LEUC-/LOUC- qui signifie «clair, blanc, luisant». Mais dans un pays recouvert par le latin, qui apportait la famille lexicale des mots, si proches par la forme et le sens, LUCERE, LUCIDUS, LUCOR, il y eut des hybridations de formes. De plus, dans de nombreuses formes occitanes, c'est à dire dans une région où le [1] se palatalise peu en $[\lambda]$, on observe beaucoup de $[\lambda]$ aboutissant souvent à [j], comme [ij'au], en contact avec des formes avec [gl] comme [egl'aus]. Les deux formes citées en exemples ont, comme beaucoup d'autres aussi, un a, absent des bases étymologiques, celtique ou latine. Pour expliquer ces [gl], $[\lambda]$, [j] et [a], Wartburg a proposé une hybridation gréco-celte: le celtique *LEUXOS «luisant» et le grec EKLAMPEIN «faire des éclairs» auraient pu se fondre en une forme EKLAUXIARE, qui a l'avantage d'expliquer de façon satisfaisante un grand nombre de formes occitanes. L'hypothèse est appuyée par le fait que le grec LAMPEIN est encore présent aujourd'hui dans les dialectes romans proches de la Méditerranée, en occitan, comme en catalan d'Espagne.

Mais si, pour l'ensemble de cette aire où les désignations de l'éclair comportent un [1] comme consonne initiale du radical, on était parvenu à forger toutes les bases étymologiques qui, sous une allure latine, auraient permis d'expliquer les formes locales selon les évolutions phonétiques régulières de chaque endroit, on aurait une belle panoplie de formes à astérisque!

Je m'y suis risqué et j'y ai renoncé. Je n'y ai pas vite renoncé; je n'y suis pas parvenu, alors que le latin des Gaules que j'avais reconstruit à partir du polymorphisme actuel donnait déjà un bel échantillon de ces barbarismes si utiles pour sauvegarder la régularité des évolutions phonétiques. Pour apporter une consolation à mon échec, je me suis fait la réflexion suivante, qui est peut-être aussi une vérité de bon sens utile au dialectologue: si, à l'époque gréco-celtique, puis gréco-celto-latine, des interférences lexicales avaient pu se produire, combien, à plus forte raison devaient être grandes, à l'époque romane, par les contacts mutuels des parlers romans entre eux, les tendances à l'hybridation lexicale. Consolation devant un échec, scepticisme devant les précisions excessives, me semble-t-il, de Wartburg, ou vérité de bon sens qui se forme à la lecture de cartes linguistiques, de celle-là en particulier? Je laisse au lecteur le soin d'en décider.

Quoi qu'il en soit, dans cette immense aire celto-latine avec influence grecque au sud, dans laquelle s'entassent tant de formes apparentées mais distinctes, j'ai choisi, pour parvenir enfin à envoyer des aliments gallo-romans à l'ordinateur qui établira la carte européenne, de distinguer six familles, que j'ai caractérisées par un ou plusieurs traits phonétiques, comme je l'explique dans la longue note 5 du dossier. J'ai bien conscience de n'avoir pas justifié chaque forme locale; peut-être me suis-je même trompé dans certains regroupements. Tel quel, le dossier clarifie la situation et permettra à d'autres de dénouer un peu mieux l'écheveau de ces multiples hybridations lexicales.

Que donneront ces matériaux rassemblés sur une carte de l'Europe? Nous le verrons à l'expérience. Mais, dans l'espace roman, nous pouvons fort bien imaginer l'avantage qu'il y aurait à disposer, pour chacun des domaines linguistiques, de dossiers de synthèse semblables à celui-ci, qui a suivi, en modifiant ce qu'il fallait pour changer d'échelle, les exemples des commentaires de l'Atlas linguistique de la Wallonie, des grands articles du Glossaire des patois de la Suisse romande et des commentaires de l'Atlas linguistique du Lyonnais. De la comparaison des situations linguistiques de tous les domaines romans, sortirait une vision renouvelée de l'espace linguistique roman.

Grenoble Gaston Tuaillon